|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Macintosh HD:Users:bilodeau:Desktop:logos:template 2017:un.emf | Macintosh HD:Users:bilodeau:Desktop:logos:template 2017:unep-old.emf | **CBD** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| CBD_logo_fr-CMYK-black [Converted] |  | Distr.GÉNÉRALECBD/SBSTTA/REC/23/429 novembre 2019FRANÇAISORIGINAL : ENGLISH |

organe subsidiaire chargÉ de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

Vingt‑troisième réunion

Montréal (Canada), 25‑29 novembre 2019

Point 8 de l’ordre du jour

# recommandation adoptÉe par l’organe subsidiaire chargÉ de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

## 23/4. Résultats de l’atelier régional visant à faciliter la description des aires marines d’importance écologique ou biologique dans l’Atlantique Nord-Est

*L’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques*

1. *Prend acte* de la collaboration entre la Convention pour la protection du milieu marin de l’Atlantique du Nord-Est et la Commission des pêches de l’Atlantique du Nord-Est, en particulier en ce qui concerne leurs travaux pionniers relatifs aux aires marines d’importance écologique ou biologique dans l’Atlantique Nord-Est ;

2. *Invite* le Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 à utiliser les informations scientifiques relatives aux aires marines d’importance écologique ou biologique comme base de connaissances pour appuyer l’élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l’après‑2020 en ce qui concerne le milieu marin ;

3. *Recommande* que la Conférence des Parties adopte, à sa quinzième réunion, une décision libellée comme suit :

*La Conférence des Parties*

1. *Prend acte* du fait que la Secrétaire exécutive, comme demandé par la Conférence des Parties à ses dixième et onzième réunions[[1]](#footnote-2), a mené à bien avec succès la série d’ateliers régionaux, couvrant la plupart des océans de la planète, facilitant ainsi la description de 338 zones qui répondent aux critères des aires marines d’importance écologique ou biologique ;

2. *Exprime sa reconnaissance* à toutes les Parties, aux autres gouvernements, aux organisations et aux parties prenantes qui ont contribué à ce processus, et *encourage* la poursuite des initiatives visant à décrire des aires qui répondent aux critères des aires marines d’importance écologique ou biologique en utilisant les meilleures informations scientifiques disponibles et afin d’accroître le nombre et la couverture des aires marines d’importance écologique ou biologique partout dans le monde;

3. *Adresse ses remerciements* au Gouvernement suédois pour avoir hébergé l’atelier régional visant à faciliter la description des aires marines d’importance écologique ou biologique dans l’Atlantique Nord-Est, ainsi qu’aux Gouvernements de l’Allemagne, du Danemark, de la France et de la Suède pour leur soutien financier apporté à l’atelier, et à la Convention pour la protection du milieu marin de l’Atlantique du Nord-Est et la Commission des pêches de l’Atlantique du Nord-Est pour leur précieuse contribution scientifique et technique ;

4. *Accueille avec satisfaction* les rapports de synthèse établis par l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à sa vingt-troisième réunion, qui figurent dans l’annexe du présent projet de décision et sont basés sur le rapport de l’Atelier régional visant à faciliter la description des aires marines d’importance écologique ou biologique dans l’Atlantique Nord-Est[[2]](#footnote-3);

5. *Prie* la Secrétaire exécutive d’inclure les rapports de synthèse dans le registre des aires marines d’importance écologique ou biologique, et de les transmettre à l’Assemblée générale des Nations Unies et à ses processus pertinents, ainsi qu’aux Parties, aux autres gouvernements et aux organisations internationales compétentes, conformément au but et aux procédures énoncés dans les décisions [X/29](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec-29-fr.pdf), [XI/17](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-11/cop-11-dec-17-fr.pdf), [XII/22](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-12/cop-12-dec-22-fr.pdf), [XIII/12](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-13/cop-13-dec-12-fr.pdf) et [14/9](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-09-fr.pdf).

*Additif*

**RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LA DESCRIPTION DES AIRES QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES SCIENTIFIQUES DES AIRES MARINES D’IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE DANS L'ATLANTIQUE NORD-EST ET DES ZONES ADJACENTES**

**renseignements gÉnÉraux**

1. Conformément au paragraphe 36 de la décision [X/29](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec-29-fr.pdf), au paragraphe 12 de la décision [XI/17](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-11/cop-11-dec-17-fr.pdf), au paragraphe 6 de la décision [XII/22](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-12/cop-12-dec-22-fr.pdf), au paragraphe 8 de la décision [XIII/12](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-13/cop-13-dec-12-fr.pdf) et au paragraphe 4 de la décision [14/9](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-09-fr.pdf), un atelier régional a été organisé par la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique visant à faciliter la description des aires marines d’importance écologique ou biologique dans l’Atlantique Nord-Est (Stockholm, 23-27 septembre 2019)[[3]](#footnote-4).

2. La description des zones qui répondent aux critères des aires marines d’importance écologique ou biologique n’implique aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou du tracé de ses frontières. Elle n’a également aucune conséquence économique ou juridique; il s’agit uniquement d’un exercice scientifique et technique.

3. Conformément au paragraphe 12 de la décision XI/17, un résumé des résultats de cet atelier régional figure dans le tableau 1 ci-dessous, tandis qu’une description complète de la façon dont ces zones répondent aux critères des aires marines d’importance écologique ou biologique figure dans l’annexe du rapport sur l’atelier.

4. Au paragraphe 26 de la décision X/29, la Conférence des Parties a indiqué que l’application des critères des aires marines d’importance écologique ou biologique est un exercice scientifique et technique, que les aires qui répondent effectivement à ces critères peuvent nécessiter des mesures de conservation et de gestion renforcées, et que ceci peut être accompli par différents moyens, tels que la planification de l’espace marin, les aires marines protégées, d’autres mesures de conservation efficaces par zone, et des études d’impact. Elle a souligné également que l’identification des aires marines d’importance écologique ou biologique et le choix des mesures de conservation et de gestion renforcées relèvent de la compétence des États et des organisations internationales compétentes, conformément au droit international en vigueur, y compris la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer[[4]](#footnote-5).

**Légende des tableaux**

|  |  |
| --- | --- |
| **CLASSEMENT DES CRITÈRES D’IDENTIFICATION DES AIRES MARINES D’IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE****Degré de pertinence****H : Élevé****M : Moyen****L : Faible****- : Aucune information** | **CRITÈRES*** **C1** : Caractère unique ou rareté
* **C2** : Importance particulière pour les stades du cycle de vie des espèces
* **C3** : Importance pour les espèces et/ou les habitats menacés, en danger ou en déclin
* **C4** : Vulnérabilité, fragilité, sensibilité ou récupération lente
* **C5** : Productivité biologique
* **C6** : Diversité biologique
* **C7** : Caractère naturel
 |

**Tableau 1. Description des aires qui répondent aux critères des aires marines d’importance écologique ou biologique dans l’océan Atlantique Nord-Est, et des zones adjacentes**

*(Une description détaillée figure dans le rapport de l’atelier régional visant à faciliter la description des aires marines d’importance écologique ou biologique dans l’Atlantique Nord-Est (CBD/EBSA/WS/2019/1/4))*

| **Situation géographique et brève description des aires** | **C1** | **C2** | **C3** | **C4** | **C5** | **C6** | **C7** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Voir la légende des tableaux ci-dessus |
| **1. Skagerrak danois*** Situation géographique : Cette aire est située dans la partie danoise de Skagerrak. L’aire s’étend à l’est à 6°45’E, jusqu’à Skagen, la pointe nord de Jutland, et s’étend au nord-est en partant de Skagen. Elle couvre une superficie de 7876 km2 et atteint des profondeurs de 465 mètres en s’éloignant des côtes. Les parties nord et ouest de l’aire couvrent la limite sud de la Fosse norvégienne.
* Cette aire est caractérisée par une zone de remontée d’eaux profondes très productive, située le long de la limite sud de la Fosse norvégienne. Cette aire contient une biomasse et une diversité halieutiques élevées, et la zone de remontée d’eaux profondes fournit aussi des sites d’alimentation importants pour plusieurs espèces de cétacés et d’oiseaux.
 | H | H | M | L | H | M | L |
| **2. Kattegat danois*** Situation géographique : L’aire de Kattegat couvre la partie septentrionale des eaux intérieures danoises. Elle est délimitée au sud par la côte nord de Sealand, à l’ouest par la côte nord-est de Jutland, à l’est par la frontière entre le Danemark et la Suède, et au nord par une ligne allant de la pointe extrême nord du Danemark vers le nord-est. Elle couvre une superficie totale de 14 995 km2. Une aire marine d’importance écologique ou biologique déjà désignée (Aire No. 9 : Fladen et Stora et Lille Middelgrund), décrite dans l’atelier régional de la CBD sur les aires marines d’importance écologique ou biologique pour la mer Baltique, jouxte cette aire (voir le rapport de l’atelier à l’adresse: https://www.cbd.int/doc/c/aa9a/bde9/eaf24f73bd471d64e8094722/ebsa-ws-2018-01-04-en.pdf).
* La partie danoise de Kattegat se caractérise par un paysage composé d’étendues d’eau peu profonde à fonds sableux, de chenaux boueux plus profonds, et de zones comprenant des récifs à roches et à bulles. Cette aire comprend une avifaune diversifiée, avec des éléments provenant des milieux pélagiques de la mer du Nord, ainsi que des sites d’hivernage pour les oiseaux venant de sites de reproduction de la Fédération de Russie et la Scandinavie. Certaines parties de l’aire sont difficiles d’accès pour les activités humaines, et constituent ainsi des sites de mue importants pour des canards marins comme la macreuse commune et la macreuse à velours. L’aire est un site de rassemblement pour deux sous-populations de marsouins communs. On y trouve aussi des herbiers de zostères, bien que moins vastes qu’ils ne l’étaient en 1900. On trouve encore des forêts d’algues et une faune abondante dans les récifs à roches et les récifs à bulles, et les communautés d’endofaune ont une biomasse élevée. Des fonds marins de moules géantes se trouvent principalement dans la partie méridionale de Kattegat, où ils forment des structures de récif biogénique. L’espèce *Haploops tubicola,* un petit crustacé, se trouve dans cette aire, mais il ne s’agit plus aujourd’hui d’un habitat spécifique comprenant des densités élevées.
 | H | H | H | H | M | M | M |
| **3. Mer Cantabrique (sud de la baie de Biscaye)*** Situation géographique : Cette aire se trouve au sud de la baie de Biscaye et est délimitée par les parallèles 43º 25'N et 45º 00'N et les méridiens 2º 10'W et 7º 00'W. L’élément qui caractérise cette aire s’étend aussi plus à l’est et au nord, au-delà des frontières décrites actuellement.
* L’écosystème de la mer Cantabrique inclut le plateau continental et le talus continental, ainsi que le bassin abyssal profond (5000 mètres de profondeur), situés le long de la frontière nord de la péninsule Ibérique (sud de la baie de Biscaye), allant de la pointe du canyon de Capbreton jusqu’au cap de Estaca de Bares, sur la côte de Galice. Il s’agit d’une aire très complexe, où le plateau continental étroit est très marqué par l’action de la compression tectonique. L’aire contient des éléments géomorphologiques importants, tels que des grands canyons sous-marins et monts sous-marins. L’hydrologie est complexe également, en raison de l’interaction entre les eaux formées dans l’Atlantique et les eaux d’origine méditerranéenne. Cette aire contient différents habitats benthiques, dont des habitats considérés comme des points chauds de biodiversité. Ces habitats sont utilisés comme sites de reproduction par plusieurs espèces commerciales. L’aire contient aussi des habitats utilisés par des espèces en danger, menacées ou en déclin, et par des espèces pélagiques migratrices, y compris des cétacés.
 | H | H | H | H | H | H | L |
| **4. Canyons et bancs de l’ouest de la péninsule Ibérique*** Situation géographique : L’aire se situe dans les eaux qui entourent le Portugal et l’Espagne. Elle couvre une superficie totale de 189 239 km2 et se divise en trois parties : la péninsule Ibérique Nord-Ouest, la péninsule Ibérique Centre-Ouest, et la péninsule Ibérique Sud-Ouest. L’aire contient 12 canyons sous-marins, cinq structures de monts sous-marins, ainsi que des bancs, des îles et un archipel.
* L’aire inclut des aires marines protégées (dont six aires marines protégées au titre de la Convention OSPAR), une Réserve de la Biosphère de l’UNESCO, 12 Sites Natura 2000 d’intérêt communautaire et 10 Aires de protection spéciale pour les oiseaux de mer Natura 2000. L’aire est divisée en trois parties : une partie nord-ouest, une partie centre-ouest, et une partie sud-ouest. Les éléments caractéristiques de l’aire sont des points chauds de la vie marine, qui sont des zones de productivité renforcée, comparées notamment aux zones environnantes. L’aire contient des communautés benthiques très diversifiées ainsi que des frayères pour plusieurs espèces, et il s’agit d’une zone importante pour les cétacés. Au total, 3411 espèces ont été identifiées dans la zone, dont 11% d’entre elles sont protégées au titre du droit international ou régional en vigueur.
 | H | H | H | H | H | H | L |
| **5. Golfe de Cádiz*** Situation géographique : L’aire se trouve au sud-ouest de la péninsule Ibérique. Sa limite orientale est le détroit de Gibraltar, à la limite occidentale de la mer Méditerranée. L’aire est délimitée par les parallèles (37º 00'N et 35º 56'N) et les méridiens (6º 00'W et 7º 24'W).
* Cette aire est structurellement très complexe, et elle contient des éléments géomorphologiques importants, tels que des grands canyons sous-marins et monts sous-marins. L’hydrologie est complexe également, en raison de l’interaction entre les eaux formées dans l’Atlantique et les eaux d’origine méditerranéenne. Cette aire contient différents habitats benthiques, à la fois sur des fonds sableux et rocheux, qui sont considérés comme des points chauds de biodiversité, et ils constituent différents habitats pour des espèces en danger, menacées ou en déclin. L’aire fait partie d’une voie de migration saisonnière pour des grandes espèces pélagiques migratrices ; tout particulièrement, cette aire est importante pour les espèces de cétacés.
 | H | H | H | H | H | H | L |
| **6. Madeira – Tore*** Situation géographique : L’aire est délimitée par les parallèles 39º28`4.39``N et 33º31`17.04``N, et les méridiens 13º31`12.88`` W et 14º25`58.54``W.
* Cette aire contient 19 structures remarquables, dont 17 d’entre elles sont des monts sous-marins. Les monts sous-marins sont des points chauds de la vie marine et, en général, ce sont des zones à la productivité renforcée, comparé notamment aux zones abyssales adjacentes. L’aire Madeira – Tore couvre une superficie totale de 197 431 km2, avec des profondeurs allant de 25 mètres de fond (en haut du mont sous-marin de Gettysburg) à 4930 mètres de profondeur (en bas du mont sous-marin de Tore). L’aire inclut un projet de Site d’importance communautaire (banc de Gorringe) et une Aire marine protégée de la haute mer au titre de la Convention OSPAR (mont sous-marin Josephine). Au total, 965 espèces sont présentes dans cette aire, dont 7% d’entre elles sont protégées au titre du droit international ou régional en vigueur.
 | H | H | H | H | H | H | M |
| **7. Desertas*** Situation géographique : Cette aire inclut les aires marines adjacentes aux îles Desertas. Elle couvre une superficie de 455 km2 et se trouve au sud-est de l’île de Madère, Portugal (32.47N/-16.52W).
* Les îles Desertas abritent quelques-unes des plus importantes colonies d’oiseaux de mer de l’Atlantique, notamment des populations nombreuses de Procellariiformes, y compris l’unique population de Pétrel du désert (*Pterodroma deserta*), une espèce vulnérable. Elles contiennent aussi des sites de reproduction et des zones de halte importants pour le Phoque moine (*Monachus monachus*), une espèce menacée, sous forme de grottes pour la mise bas et de plages pour les haltes.
 | H | H | H | H | - | - | - |
| **8. Iles océaniques et monts sous-marins de la région des Canaries*** Situation géographique : L’aire se trouve à l’intérieur et autour des îles Canaries, entre les parallèles 24º60’N et 32º27’N et les méridiens 20º96’W et 30º33’W. Elle inclut des structures volcaniques (telles que des îles émergées, des monts sous-marins et des bancs) et atteint une profondeur maximale de 3000 mètres.
* La zone qui entoure les îles Canaries comprend une série d’îles et de monts sous-marins influencés par des processus induits par le magma depuis plusieurs dizaines de millions d’années dans le « point chaud » des Canaries. L’archipel est constitué de sept îles principales, d’un groupe d’îlots dans le nord-est, et de trois champs de monts sous-marins : un dans le nord-est de l’archipel, un dans le sud-ouest, et un autre situé entre les îles. Quelques-uns de ces monts sous-marins (Banc de Concepción, El Banquete et Amanay), ainsi que les zones côtières de la région des Canaries, ont été abondamment étudiés. Trente-neuf Aires spéciales marines de conservation et deux Sites d’importance communautaire (tous font partie du réseau Natura 2000), ainsi que trois réserves marines, se trouvent dans l’aire. Cette région, caractérisée par des conditions océanographiques subtropicales, se trouve à la limite sud de l’aire de répartition de nombreuses espèces pélagiques et benthiques. Elle comprend différents habitats benthiques, dont certains sont considérés comme des points chauds de biodiversité. Ces habitats sont utilisés comme sites de reproduction par plusieurs espèces commerciales. L’aire contient également des habitats utilisés par des espèces en danger, menacées ou en déclin, et par des espèces pélagiques migratrices, y compris des cétacés.
 | H | H | H | H | H | H | M |
| **9. Mont sous-marin du Tropique*** Situation géographique : Le mont sous-marin du Tropique se trouve dans l’Atlantique Nord-Est (23°55’ N, 20°45’ W), le long de la marge continentale africaine nord-ouest.
* Le mont sous-marin du Tropique abrite un grand nombre de taxons vulnérables, y compris des jardins d’octocoraux à densité élevée, des récifs de coraux *Solenosmilia variabilis*, des xénophyophores, des champs de crinoïdes et des champs d’éponges d’eau froide. Une étude récente a fourni les premières données biologiques indiquant la présence d’écosystèmes vulnérables potentiels sur le mont sous-marin du Tropique, à côté des prévisions des modèles, afin d’élargir la couverture spatiale au-delà des études menées par des véhicules submersibles autonomes télécommandés. Les habitats anticipés de l’éponge siliceuse (*Poliopogon amadou)*, un hexactinellide limité sur le plan biogéographique, qui forme des vastes fonds marins abritant quasiment une seule espèce, ont montré une préférence de cette espèce pour les flancs abrupts du mont sous-marin dans cette aire, dans le cadre d’un régime océanographique très restreint.
 | H | - | H | H | M | H | H |
| **10. Complexe des monts sous-marins d’Atlantis-Météore*** Situation géographique : L’aire se trouve environ à 700 km au sud des Açores et environ à 1500 km au nord-ouest de l’Afrique. Elle couvre une superficie totale de 134 079 km2, avec des profondeurs allant de de 265 mètres de fond (en haut du mont sous-marin Atlantis) à 4800 mètres de profondeur (en bas du mont sous-marin Grande Météore). L’aire est délimitée par les parallèles 35º30’0,000’’N et 29º12’0,000’’N, et les méridiens -27º0’0,000’’W et -31º30’0,000’’W.
* Le complexe des monts sous-marinsAtlantis-Météore comprend 10 monts sous-marins. Ces monts sous-marins sont des points chauds de la vie marine et des zones de productivité renforcée, comparé notamment aux zones abyssales adjacentes. Ce complexe de monts sous-marins couvre une superficie totale de 134 079 km2, avec des profondeurs allant de 265 mètres de fond (en haut du mont sous-marin Atlantis) à 4800 mètres de profondeur (en bas du mont sous-marin Grande Météore). Au total, 437 espèces sont présentes dans cette aire (dont 16% de mégafaune et macrofaune, et jusqu’à 91% de medio-faune endémique au groupe de monts sous-marins) ; 3,9% de ces espèces sont protégées au titre du droit international ou régional en vigueur.
 | H | H | H | H | M | H | M |
| **11. Dorsale du sud des Açores*** Situation géographique : L’aire se trouve dans l’océan Atlantique – au sud des Açores. Cette aire contient des structures situées à des profondeurs allant de 3460 mètres pour les plus profondes (profondeur déduite – Océanographe sud), à 2320  mètres pour les profondeurs moyennes (profondeur mesurée – Rainbow), et la dorsale Albert Monaco pour les plus faibles profondeurs.
* Cette aire englobe la vallée axiale et les crêtes de la dorsale médio-atlantique, allant du champ de sources hydrothermales Menez Gwen à la zone de fracture de Haynes. Sur la crête est de la dorsale, l’aire inclut une partie de la dorsale Albert Monaco, ainsi que des structures ressemblant à des monts sous-marins, associées aux parties occidentales de la dorsale. L’aire comprend trois aires marines protégées (une partie du réseau d’aires marines protégées au titre de la Convention OSPAR) – Lucky Strike, Menez Gwen et le champ de sources hydrothermales Rainbow. Les éléments caractéristiques de cette aire sont à la fois des points chauds de la vie marine et des zones de productivité renforcée, comparé aux zones bathyales et abyssales adjacentes. Les températures des sources hydrothermales oscillent entre 10ᵒ C (Menez Hom et Saldanha) et 362ᵒ C (Rainbow). L’aire contient également d’autres éléments de fonds marins sur la crête de la dorsale, qui abritent des agrégations d’éponges, des coraux d’eau froide et d’autres faunes charismatiques.
 | H | H | H | H | H | H | H |
| **12. Graciosa*** Situation géographique: Cette aire englobe les eaux qui entourent les îles Graciosa et deux îles plus petites : les îlots Baixo et Praia. Elle couvre une superficie de 277 km2, et ces îles se situent à l’extrême nord des Açores, Portugal (39.05N/-27.99W).
* Cette aire est essentielle pour l’unique population reproductrice d’Océanite de Monteiro (*Hydrobates monteiroi*), une espèce vulnérable et endémique ; l’aire est importante également pour la population reproductrice de Puffin d’Audubon (*Puffinus lherminieri baroli*), inscrite comme espèce menacée et/ou en déclin dans la Convention d’OSPAR. De nombreux autres oiseaux de mer sont présents dans ces eaux, tels que l’Océanite de Castro (*Hydrobates castro*), le Puffin boréal (*Calonectris borealis*), le Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) et le Sterne de Dougall (*Sterna dougallii*). Toutes ces espèces sont caractérisées par un taux de récupération lent et sont extrêmement vulnérables face à une dégradation de l’environnement ou au déclin de leurs populations lié à des activités humaines.
 | H | H | H | H | - | - | - |
| **13. Plateau du nord des Açores*** Situation géographique : L’aire couvre une grande partie de l’océan Atlantique au nord des Açores. Cette aire contient de nombreux types de structures (tels qu’un champ de sources hydrothermales, l’Aire marine protégée en haute mer de la dorsale médio-atlantique au nord des Açores, et des monts sous-marins) qui sont très distincts, en termes de biologie et de géologie, et qui ont différentes compositions, situations géographiques et âges.
* Cette aire contient plusieurs monts sous-marins, un champ de sources hydrothermales, une dépression sous-marine et une grande partie de la dorsale médio-atlantique au nord du plateau des Açores. Les structures de cette aire constituent des points chauds de la vie marine et, en général, ce sont des zones de productivité renforcée, comparé notamment aux zones abyssales adjacentes. Le Moytirra est le premier champ de sources hydrothermales d’eau profonde connu dans la dorsale médio-atlantique au nord des Açores, à la croissance lente, ce qui rend cette zone tout à fait unique. Au total, 536 espèces ont été observées dans cette aire, dont 6% d’entre elles sont protégées au titre du droit international ou régional en vigueur.
 | H | H | H | H | M | H | M |
| **14. Système frontal médio-Atlantique Nord*** Situation géographique : Cette aire est bien délimitée à l’ouest (le front), car elle coïncide avec la frontière maritime de la Commission OSPAR. L’aire s’étend au nord le long du flanc est du Grand banc, où elle forme une boucle appelée le Coin nord-ouest, puis elle continue vers l’est. Sa limite septentrionale est la limite nord du Front subpolaire, à 54°N. Le Front subarctique nord est délimité topographiquement par la Zone de fracture de Charlie-Gibbs, à 30°W. On sait que le courant de l’Atlantique Nord et ses branches frontales varient considérablement, avec des mouvements de latitude pouvant atteindre 250 à 300 km. Ainsi, des cartes de moyennes annuelles ont été utilisées pour tenir pleinement compte de cette variabilité temporelle.
* Cette aire est une zone reculée, caractérisée par une activité méso-échelle intense, comprenant des tourbillons quasi-stationnaires et de nombreux fronts thermaux alignés en bandes zonales. Ces fronts et ces tourbillons renforcent la productivité primaire, et ils retiennent et concentrent la productivité secondaire, à la fois verticalement et horizontalement. La combinaison d’un mélange localisé très intense dans les tourbillons aboutit à une productivité très localisée et très élevée en surface, à des échelles très fines. Les données de suivi des oiseaux marins, des baleines, des tortues marines, des thons et des requins (dont plusieurs sont menacés à l’échelle mondiale) confirment qu’il s’agit d’une zone de forte productivité, caractérisée par une activité alimentaire abondante, suggérant que cette productivité élevée aboutit à des plus hauts niveaux trophiques.
 | - | H | M | H | H | H | H |
| **15. Zone de fracture de Charlie-Gibbs*** Situation géographique : Cette aire s’étend entre les parallèles 48°N et 55°188′N, le long de la dorsale médio-atlantique, et la zone de fracture de Charlie-Gibbs se trouve à 52º30′N. L’aire s’étend des méridiens 25°W à 45°W, et ses failles transformantes se trouvent entre 30°W et 35°W. La limite orientale de la zone de fracture de Charlie-Gibbs est détectable au-delà de 42°W. La dorsale méridionale continue sans interruption jusqu’à 45°W. Cette aire englobe la zone de fracture de Charlie-Gibbs, la zone frontale subpolaire mouvante, et les communautés benthiques de la dorsale médio-atlantique présentes dans cette zone, y compris des monts sous-marins spécifiques.
* Les zones de fracture sont des éléments topographiques courants dans les océans, qui surgissent des plaques tectoniques. La zone de fracture de Charlie-Gibbs est une faille transformante gauche latérale double fracturée inhabituelle dans l’océan Atlantique Nord, le long de laquelle le fossé de la dorsale médio-atlantique est décalé de 350 km, près du parallèle 52º30′N. Elle ouvre la connexion la plus profonde entre l’Atlantique du Nord-Ouest et l’Atlantique du Nord-Est (profondeur maximale d’environ 4500  mètres) et sa longueur atteint près de 2000 km, allant de 25°W à 45°W environ. Il s’agit de l’interruption la plus importante de la dorsale médio-atlantique entre les Açores et l’Islande, et l’unique zone de fracture entre l’Europe et l’Amérique avec des segments décalés de cette taille. Deux monts sous-marins connus sont associés à ces failles transformantes : Minia et Hecate. Cette aire représente une structure géomorphologique unique dans l’Atlantique Nord. D’autre part, elle retrace l’histoire géologique de la Terre, y compris des processus géologiques en cours importants. Le front subpolaire est représentatif également d’un système pélagique frontal. L’aire est caractérisée par son importance en tant qu’élément de la dorsale médio-atlantique nord, et elle constitue une partie biogéographiquement représentative de la dorsale médio-atlantique nord. On dispose de données confirmant la présence d’agrégations d’éponges d’eau froide et de coraux d’eau froide dans cette aire. De plus, la dorsale médio-atlantique est l’unique substrat dur de grande envergure permettant la propagation d’espèces benthiques qui s’alimentent à la surface, en dehors des plateaux continentaux et des monts sous-marins isolés de la région.
 | H | - | H | H | - | H | M |
| **16. Dorsale méridionale de Reykjanes*** Situation géographique : La limite nord de cette aire est la zone économique exclusive de l’Islande. La limite sud de cette aire est le parallèle 55°188′N, situé bien au nord du Front subpolaire, qui sépare les masses d’eau chaude et d’eau froide, et se trouve habituellement entre 52°N et 53°N. Un contour à 2500 mètres de profondeur a été utilisé pour délimiter l’aire, car ceci inclut la plupart de la crête de la dorsale, ainsi que l’aire de répartition connue des coraux d’eau froide (maximum 2400 mètres de profondeur).
* La dorsale de Reykjanes fait partie intégrante d’un élément topographique majeur de l’océan Atlantique, à savoir, la dorsale médio-atlantique. La dorsale médio-atlantique sépare les bassins de Terre-Neuve et du Labrador du Bassin européen occidental, et la mer d’Irminger du bassin d’Islande, ce qui influence l’hydrographie et la circulation. La crête de la dorsale est généralement fracturée par un fossé profond sur toute sa longueur, entouré de montagnes élevées, qui sont elles-mêmes bordées de hauts plateaux fracturés. Cette région est constituée en grande partie de roches volcaniques, qui fournissent la base de l’aire et forment un substrat dur permettant la colonisation de communautés benthiques, y compris des espèces vulnérables et constructrices d’habitats. L’aire abrite plusieurs espèces de requins et de raies en danger ou menacées. La dorsale elle-même et ses conditions hydrographiques complexes contribuent à renforcer le mélange d’eaux et des turbulences verticales, aboutissant à des zones de productivité renforcée juste au-dessus. Le contour situé à une profondeur de 2500 mètres est utilisé pour délimiter la zone, qui comprend la plupart des crêtes de la dorsale, ainsi que l’aire de répartition des coraux d’eau froide.
 | H | M | H | H | M | H | - |
| **17. Banc et bassin de Hatton et Rockall*** Situation géographique : L’aire se trouve dans l’Atlantique Nord-Est, à environ 400-500km à l’ouest-nord-ouest de l’Irlande et du Royaume de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, et à 400-500km au sud-sud-est de l’Islande. Elle comprend des fonds marins et des zones pélagiques à moins de 3000 mètres de profondeur, superposés aux bancs de Rockall et Hatton, avec le bassin de Rockall-Hatton situé entre les deux. Un contour à 3000 mètres de profondeur a été choisi pour délimiter cette aire pour les raisons suivantes : i) il marque la frontière acceptée entre les milieux bathyal et abyssal; ii) une analyse des données océanographiques disponibles suggère que le contour de 3000 mètres correspond bien à l’influence océanographique de la zone, et donc son influence probable sur les communautés pélagiques; iii) des nouvelles données sur les oiseaux et les mammifères tendent à montrer que ces espèces utilisent les zones pélagiques situées juste à l’extérieur du banc, qui sont incluses dans les limites de l’aire.
* Le banc de Hatton et Rockall, ainsi que leurs pentes et leur bassin connectant connexes, constituent des habitats pélagiques et bathyaux partant de la surface et atteignant 3000 mètres de profondeur : ceci représente une caractéristique unique et importante de l’Atlantique Nord-Est. L’aire comprend des habitats très hétérogènes et elle abrite de nombreuses espèces benthiques et pélagiques, et des écosystèmes connexes. Son emplacement géographique relativement reculé, situé à plusieurs centaines de kilomètres du plateau continental, garantit un haut niveau de protection et d’isolement contre de nombreuses activités humaines connues pour engendrer une dégradation du milieu marin naturel.
 | H | M | H | H | M | H | M |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. Voir décisions X/29, par. 36 et XI/17, par. 12. [↑](#footnote-ref-2)
2. CBD/EBSA/WS/2019/1/5. [↑](#footnote-ref-3)
3. Pour le rapport de l’atelier, voir CBD/EBSA/WS/2019/1/4. [↑](#footnote-ref-4)
4. Organisation des Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1833, no 31363. [↑](#footnote-ref-5)